

LA PRÉSENTATION DES ENFANTS

Quelques éléments de réflexion

par Gérard SIEGWALT

Point de départ

Depuis plus ou moins longtemps, dans plusieurs Églises, la pratique du baptême des enfants (pédobaptisme) n'est plus la seule qui soit courante. À côté d'elle existe une autre pratique, celle du baptême de catéchumènes (adolescents ou adultes) qui, n'ayant pas été baptisés dans l'enfance, le sont après avoir entendu l'appel de l'Évangile à la foi. Cette pratique relativement nouvelle dans les Églises traditionnellement pédobaptistes, est en fait celle de l'Église ancienne et jusqu'aujourd'hui de l'Église missionnaire qui évangélise les « nations ». Elle n'est pas plus exclusive du pédobaptisme que celui-ci n'est exclusif d'elle. Pourquoi parler constamment des deux pratiques comme d'une alternative, d'un « ou bien... ou bien », alors que selon toute vraisemblance historique et en toute légitimité théologique, il s'agit depuis le commencement de deux pratiques parallèles, relevant de situations différentes : d'un côté celle des « gentils » convertis, de l'autre côté celle de leurs enfants. Dans l'un et l'autre cas, le baptême est unique, il n'est pas répété.

Toutefois, dans le cas du baptême de catéchumènes, il ne va pas de soi que leurs enfants seront baptisés enfants. Si la légitimité du baptême des enfants de parents chrétiens n'est pas en cause (sur ce point, cf. plus loin), on ne peut ériger cette légitimité en nécessité. Pour les enfants de parents chrétiens, il y a la double possibilité de leur baptême dans l'enfance, ou de leur baptême après un catéchumé-

nat. Là où des parents optent pour leurs enfants en faveur de cette deuxième solution, faut-il prévoir à la place du baptême d'enfants et en attendant qu'intervienne, à la demande des intéressés, leur baptême au terme du catéchuménat, autre chose, et quoi ? Voilà posée la question de la présentation de ces enfants.

Deux cas peuvent être ici envisagés :

— dans un premier cas, on dit que la question ne se pose pas : rien ne doit être prévu pour les enfants ;

— dans l'autre cas, on reconnaît que la question se pose, tant pour des enfants de parents chrétiens que pour ceux venant de familles dont seul le christianisme sociologique est avéré.

Premier cas : « absentation » des enfants

Le mot « absentation » est un néologisme, formé à partir du vieux verbe transitif « absenter », qui signifie « éloigner ». Il est calqué sur le mot « présentation » et désigne son contraire. La présentation est, littéralement, l'acte de rendre présent quelqu'un ou quelque chose à quelqu'un ou à quelque chose ; l'« absentation », quant à elle, est l'acte par lequel on rend quelqu'un ou quelque chose absent à quelqu'un ou quelque chose. Le cas envisagé, selon lequel la question des enfants, aussi bien d'ailleurs en ce qui concerne leur baptême que pour ce qui est de leur présentation, ne se pose pas, est bien décrit par le terme « absentation » au sens indiqué. Ces enfants sont dits ne pas être concernés : ils ne sont pas concernés en tant qu'enfants, par la foi, par le Christ, par le baptême, par l'Église.

Cette affirmation et l'attitude d'« absentation » des enfants qui lui correspond, procèdent d'une certaine conception de l'homme : seul celui qui accède à l'âge de raison est homme. Avant cet âge, l'humanité de l'homme est diminuée et ne vaut que par la promesse qu'elle porte en elle, de sa maturation. Sans cette promesse, elle n'est rien.

Cette conception, qu'on peut caractériser comme rationaliste, prévaut aussi dans une certaine justification de l'avortement, lorsque l'on considère non la mère (raisons thérapeutiques, détresse morale ou

sociale), mais l'enfant qu'elle porte ; lorsque l'on dit : il n'est pas encore un être humain.

L'homme est défini ici par la norme de la raison, plus précisément de la raison rationnelle, objectivante (ou cartésienne). Considérons alors ceci :

a) **L'anthropologie philosophique** n'a pas aujourd'hui, d'une manière générale, cette conception restrictive de l'humanité de l'homme. Elle définit l'humanité de l'homme non seulement par sa raison rationnelle ou objective ; elle sait que la conscience (*Bewusstsein*) de l'homme comporte sa subjectivité consciente avec toutes ses dimensions, et qu'en plus du conscient il y a le subconscient, voire l'inconscient que la psychologie des profondeurs a remis « au jour ».

D'abord, la conscience de l'homme comporte, outre la raison objective, aussi la subjectivité de l'homme. C'est-à-dire que l'homme n'est pas seulement raison théorique, perceptrice, et raison pratique, transformatrice, autrement dit raison et volonté (*Verstand und Wille*) qui sont tournées vers l'extérieur objectif ou réductible objectivement. L'homme est aussi, et tout autant, et même d'abord, subjectivité, raison, conscience subjective. La raison objective est seconde par rapport à la raison subjective ; elle en est un sous-produit, un aspect d'elle-même qui s'est détaché d'elle mais qui appartient essentiellement à elle-même. Lorsque la raison objective se détache de la raison subjective, en devient indépendante, elle se retourne contre l'homme dans sa subjectivité essentielle. C'est ce que nous voyons aujourd'hui où, en dépit d'une anthropologie philosophique potentiellement moins unilatérale, prévaut de fait un dualisme anthropologique. L'homme est alors lui-même objectivé et jugé en conséquence selon le critère de son humanité objective. Dans le cas envisagé, l'humanité objective est celle qui accède à l'âge de raison. C'est lui le critère d'humanité retenu.

Or la subjectivité, la qualité de sujet de l'homme, c'est sa réalité comme être communiel, être de communion. L'homme est la communion du corps, de l'âme et de l'esprit, unité en trois (tri-unité), ou de l'âme végétative, de l'âme rationnelle (avec la raison objective et la raison subjective), et la transcendance des deux dans l'esprit. Les diffé-

rentes dimensions de l'âme rationnelle et de la raison subjective qui en est la tête, ce sont l'âme végétative elle-même (le corps) tout comme la raison objective (raison et volonté), et ce qui participe aux deux : l'affectivité et l'imagination. La raison, la conscience du sujet est l'unité de ces dimensions ; elle l'est par la transcendance qu'elle trouve elle-même dans l'esprit qui l'ouvre à l'Esprit. L'homme est aussi être communiel par rapport au groupe humain, et également par rapport à la nature, toute la création.

Ensuite, la subjectivité de l'homme comporte le subconscient individuel (Freud) et collectif (Jung). Elle ne peut être comprise sans l'aspect nocturne, onirique de l'homme. Le subconscient et l'inconscient traversent toute la raison subjective de l'homme, dans toutes ses dimensions. Nous rappelons simplement la première : la corporéité de l'homme. Elle n'est pas étrangère à cette « profondeur » de l'homme, pas plus qu'elle n'est étrangère à sa « hauteur », l'âme rationnelle se transcendant dans l'esprit, ni à sa « largeur » et sa « longueur », la communauté humaine et toute la création.

b) **Les religions** enracinent la profondeur, la hauteur, la largeur et la longueur de l'homme dans une dimension de profondeur proprement ontologique, métaphysique, ou « sacrée » : l'homme est enraciné dans l'Être lui-même, dans le mystère fondamental, fondateur des choses, dans le mystère d'un dieu ou de Dieu.

Comment les religions expriment-elles cela à propos de l'enfant ?

Elles parlent de la loi de toute vie qui est la loi de la mort : « Meurs pour devenir » (*Stirb und werde*). Le thème fondamental de la vie est indiqué par les deux mots de « mort » et de « résurrection ». Les grandes phases de la vie, la naissance, l'âge de la puberté, le mariage et la mort finale sont vues comme une mort qui fait accéder à une vie nouvelle. Les rites de passage liés à ces différentes phases, dans notre contexte en particulier les rites baptismaux liés à la naissance, signifient ce mystère fondamental de la vie, qui est une mort en vue d'une vie nouvelle. Par la naissance, l'enfant meurt à sa condition intra-utérine et entre dans une nouvelle condition. Il ne s'agit pas là simplement d'un fait de « nature ». Les rites baptismaux signifient qu'à travers le fait de nature s'effectue un

mystère qui est encore par-delà la nature et dans lequel l'Être lui-même, le dieu ou Dieu, est impliqué. La loi de la mort et de la vie qui est celle de la vie, est la loi de l'advenir du mystère fondateur de la vie en l'homme.

c) **La Bible** formalise, formule cette conception de la profondeur mystérieuse de l'homme en parlant de *l'imgo dei* d'une part, de la *nouvelle naissance* d'autre part. Le sens patent du Nouveau Testament, enraciné dans l'Ancien, est d'attester qu'on accède à *l'imgo dei* par une mort. Nous sommes là au cœur même de la théologie baptismale : celle-ci consiste dans la mise en rapport de la thématique religieuse universelle de la mort et de la vie avec la thématique chrétienne. Cette dernière centrée sur la mort et la résurrection du Christ, réfère la thématique universelle de la mort et de la vie au Christ, et vice-versa, la mort et la résurrection du Christ à la thématique universelle. Je renvoie à ce propos à des développements de ce point qui ont déjà été esquissés dans deux articles précédents : *L'espérance à l'épreuve de la mort* (Positions luthériennes 1975/2, en particulier pp. 120ss.) et : *La grâce* (Positions luthériennes 1979/1, en particulier pp. 17-19). Le baptême comme mort et résurrection avec le Christ (Romains 6) est la « récapitulation » et donc l'accomplissement du *Stirb und werde*, du baptême universel, lequel est aussi la forme de réalisation, à travers une vie humaine, du baptême chrétien : c'est dans la mort du vieil Adam et dans la naissance, à travers cette mort, de l'homme nouveau, que la mort et la résurrection du Christ portent leurs fruits en l'homme.

Conclusion pour notre question concernant la présentation des enfants : leur « absentation » manifeste une chute certaine par rapport à la conscience du mystère de la vie humaine qu'expriment les rites baptismaux des religions non chrétiennes. Les « païens » qui connaissent des rites de naissance sont plus avancés que les chrétiens affirmant que la question d'un rite de naissance, baptême ou présentation, ne se pose pas. Mais en faisant cette affirmation, ces chrétiens ne peuvent pas se réclamer de l'Évangile ; ils sont tributaires d'une conception philosophique de l'homme qui, même au regard de l'anthropologie philosophique contemporaine, potentiellement beaucoup plus riche, n'en représente qu'un pan, même si ce

dernier garde, dans son uni latéralité, un poids considérable.

En vérité, la question des enfants se pose.

Deuxième cas : présentation des enfants

À la lumière de ce qui vient d'être dit, une lumière est jetée d'abord sur la question du baptême des enfants lui-même, avant même la question de la présentation. Il apparaît en effet que le rejet du baptême des enfants s'explique par une double raison :

— l'éloignement de certains pans de notre culture occidentale jusqu'aujourd'hui, par rapport à l'anthropologie plénière (telle que la philosophie contemporaine, de manière potentielle, et les religions et la Bible de manière réelle, la connaissent), et donc le rationalisme (qui implique le volontarisme) ;

— de la part de ceux qui sont attentifs à cette anthropologie plénière (non réductionniste), une insuffisante clarté sur le rapport entre la « nature » (à savoir les données de l'anthropologie philosophique et des religions) et la « grâce » (c'est-à-dire la révélation spéciale attestée par les saintes Écritures) qui leur fait craindre le danger de confusionisme, **ou** la reconnaissance par eux du fait que le caractère chrétien du baptême est obscurci par sa banalisation comme rite « sociologique » dont le sens même communément religieux (fondé dans les religions) n'apparaît plus clairement.

Face à cet état de fait, l'Église chrétienne doit transmettre la plénitude biblique de la vision de l'homme ; elle fonde indubitablement, et par conséquent justifie, le baptême des enfants.

Mais cette vision ne s'oppose pas pour autant au baptême des catéchumènes, même dans le cas d'enfants de parents chrétiens, car en tout état de cause le moment où le rite baptismal, l'acte du baptême s'effectue (enfant ou catéchumène, adolescent ou adulte), ne saurait avoir une importance univoque et excluant toute autre possibilité. Ce qui compte, c'est que le baptême comme acte initie dans une existence baptismale placée tout entière sous le signe du baptême ; le baptême comme acte ecclésial est le sacrement d'initiation à la réalité profonde

de toute une vie. Aussi l'état de fait actuel où, dans les Églises mentionnées initialement, coexistent les deux pratiques baptismales (baptême d'enfants et baptême de catéchumènes), ne peut-il être remis légitimement en question. Le baptême d'enfants rend compte de l'attention prêtée, à partir de la mort et de la résurrection du Christ confessées par l'Église, à la récapitulation ou l'accomplissement qu'il constitue des rites baptismaux des religions ; le baptême de catéchumènes rend compte, quant à lui, de l'attention prêtée à la foi personnelle du baptisé, par laquelle il fait sienne la confession de foi de l'Église. Qui voudrait nier qu'il y a une part de vérité dans l'une et l'autre attitudes et qu'aucune des deux ne saurait être absolutisée, aucune ne rendant compte à elle seule à la fois du fait que le baptême chrétien est la récapitulation des rites baptismaux « païens », et du fait qu'il est la reconnaissance personnelle par le baptisé de cette récapitulation ?

Qu'est-ce alors que la présentation ?

Elle est d'abord une **action de grâce** pour le don qu'est l'enfant. L'enfant est vu, reçu comme une créature. L'Église confesse à cette occasion, et par cette action de grâce, le premier article du *Credo*.

Dans la même ligne, la présentation est une intercession, une prière pour l'enfant. Celui-ci est confié à la bonté du Dieu créateur.

Mais on n'en reste pas là. La grâce du Christ est annoncée ; elle vaut pour l'enfant qui participe à l'humanité marquée par l'aliénation, la faille du péché. L'enfant est référé à son baptême à venir. La présentation est un acte pré-baptismal. L'enfant est placé sous le signe de l'appel et de la promesse de la nouvelle naissance. La présentation est une invocation du Christ d'actualiser son œuvre pour l'enfant ; cela veut dire qu'elle est une **épiclèse**, une invocation du Saint-Esprit. Ainsi l'Église confesse également, par l'**anamnèse** de l'œuvre du Christ et par l'épiclèse, les deuxième et troisième articles du *Credo*, comme expression de sa foi pour cet enfant.

Tout cela : action de grâce et intercession, anamnèse (qui est une

action de grâce pour l'œuvre rédemptrice du Christ) et épiclese, se fait sous la forme d'une **bénédiction** (par imposition des mains) de l'enfant.

La présentation est-elle alors un baptême sec, sans eau ?

On ne voit pas comment la présentation pourrait être moins que ce qui a été dit. La différence entre baptême des enfants et présentation existant, il est inévitable que celle-ci soit un *signum sacramentale* du *sacramentum* du baptême. Cela dévalorise-t-il le baptême ? Pourquoi donc, puisque le baptême de catéchumènes réalise, accomplit ce qui est annoncé dans la présentation ? Celle-ci ne peut qu'être référée au baptême.

Qu'est-ce que la présentation change, pour l'Église et pour les parents, par rapport au baptême des enfants ?

Peut-être rien, peut-être beaucoup de choses. C'est selon.

— Rien dans la pastorale de l'Église si celle-ci est une pastorale évangélique. L'Église accueillera des demandes de baptême et des demandes de présentation d'enfants et les « traitera » chacune à partir de sa mission qui est de faire des disciples en baptisant et en enseignant (Matthieu 28), et dans le souci et le respect de l'homme. **La responsabilité de l'Église n'est pas moins engagée dans la présentation que dans le baptême des enfants.** La présentation ne relève pas de la grâce bon marché et le baptême de la grâce de prix (*billige Gnade* là, *teure Gnade* ici). Il n'y a pas deux grâces, il n'y en a qu'une. Elle n'est ni bon marché ni de prix, elle est la grâce du Christ. Au nom de la grâce de prix, l'Église a quelquefois fait monter faussement les enchères, en remplaçant la grâce par la loi au sens legaliste. La présentation est guettée, de la part des contempteurs du pédobaptême, par le même legalisme que le baptême des enfants. Elle adresse à leur théologie les mêmes questions que le pédobaptême, et ceci parce que pour eux l'Église est la détentrice de la grâce. Ce n'est que par le dépassement du legalisme et de sa crispation (*Krampf*) obsessionnelle, que baptême et présentation des enfants pourront se faire de la part de l'Église dans un sens évangéli-

que, dans le sens de la grâce et de la responsabilité véritable fondée en elle, qui est pour l'Église de suivre effectivement et du mieux qu'elle peut, aussi bien les enfants baptisés que les enfants présentés.

— Pour ceux chez qui le baptême des enfants représente une impossibilité de conscience, la présentation peut être libératrice psychologiquement et spirituellement. Psychologiquement : un blocage anti-pédobaptiste obsessionnel peut tomber, puisque la possibilité existe de la présentation des enfants. Spirituellement : ils peuvent découvrir, à travers la présentation, d'une manière nouvelle le ministère évangélique, de grâce, qui est celui de l'Église et le leur propre, de parents chrétiens. Et alors, la présentation peut, pour eux, changer beaucoup de choses, et ils pourront peut-être même accéder à une nouvelle ouverture vis-à-vis du pédobaptisme lui-même.

Ainsi, pour ceux qui ont une conception évangélique du baptême, la présentation ne change rien ; ils la pratiqueront de manière évangélique.

Pour ceux qui ont une conception légaliste du baptême des enfants, la présentation ne change rien non plus ; ils pratiqueront la présentation aussi de manière légaliste. Refuser ici le pédobaptisme et préconiser la présentation, revient à aller de Charybde en Scylla.

La présentation ne changera quelque chose que pour ceux chez qui cette possibilité déclenchera une libération psychologique se prolongeant en une libération spirituelle, c'est-à-dire en une nouvelle découverte de l'Évangile.

Il est important de **créer les conditions d'un déblocage psychologique et donc d'une progression spirituelle**, en même temps que de **reconsidérer les structures actuelles de l'Église multitudiniste**.

Déblocage psychologique : importance, aussi pour les pasteurs, mais pas seulement pour eux, d'une certaine connaissance d'eux-mêmes, pas simplement intellectuelle mais « expérientielle », afin de mieux connaître et assumer leur propre « ombre », de ne pas la refouler et de ne pas alors être inévitablement déterminés à leur insu par cela même, quels que soient les arguments théologiques mis en avant pour justifier une attitude qui pourrait devoir davantage à la

crispation de leur refoulement qu'à l'Évangile.

Progression spirituelle : importance d'une « bonne » théologie biblique, d'une « bonne » distinction de la Loi et de l'Évangile, afin que l'on ne les confonde pas, en prenant l'une pour l'autre.

Structures de l'Église : l'Église a de moins en moins la possibilité de « couvrir » tout l'« espace » de la cité humaine. Peut-être faut-il abandonner certains secteurs géographiques et intensifier l'action dans d'autres secteurs qui pourront alors être des pôles d'attraction (qu'on pense, analogiquement, aux communautés monastiques et à leur puissance d'attraction), ou encore développer le ministère des diacres, certains de ceux-ci pouvant être chargés spécialement de la pastorale baptismale et prébaptismale (présentation) comme également catéchuménale. Éviter ainsi que le ministère de l'Église ne s'essouffle. Car le blocage dans la pastorale évangélique tant prébaptismale (présentation) que baptismale peut aussi provenir de la conscience que l'Église n'est pas à même d'assumer sa responsabilité de « suite » à l'égard de tous ceux qui, par la présentation ou le baptême, expriment une volonté de communion et, du même coup, une attente vis-à-vis de l'Église. Ainsi, tant à propos de la présentation qu'à propos du baptême des enfants, se pose la question de la pastorale de l'Église et de ses structures adéquates.

Dans tout ce que nous avons dit sur la question envisagée, nous n'avons pas distingué le cas des enfants de parents chrétiens de celui d'enfants de parents dont seul le christianisme sociologique est avéré. Car, à moins de reproduire simplement à propos de la présentation la problématique du pédobaptême (peut-on baptiser des enfants, et puis : peut-on baptiser des enfants de parents non chrétiens ou non-pratiquants ?), il faut partir du fait que les enfants pour lesquels la présentation est demandée sont confiés, avec leurs parents, à la pastorale de l'Église.